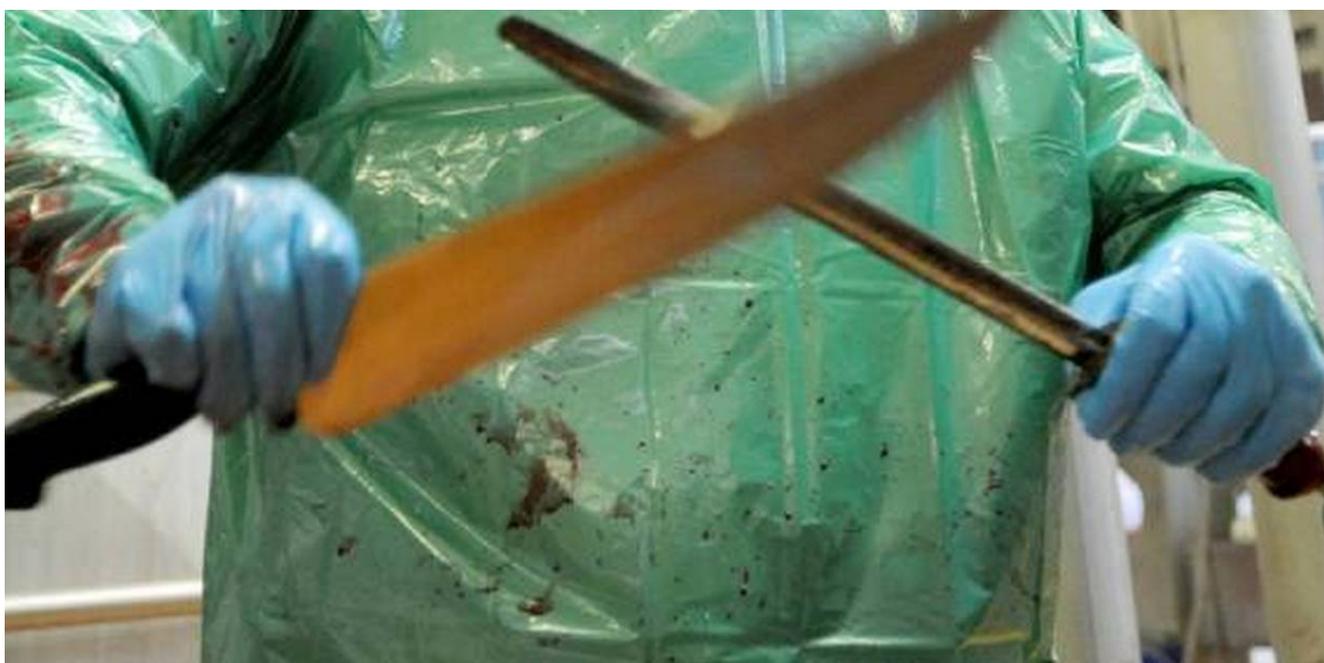


# Une société d'abattoirs bretonne met fin à l'abattage halal !

écrit par Jules Ferry | 20 juillet 2022



Maltraitance animale. L'abattoir breton met fin à l'abattage rituel

Depuis le 1er juillet, la société SVA a mis fin à l'abattage sans étourdissement préalable dans ses abattoirs de Vitré (Ille-et-Vilaine) et Trémorrel (Côtes-d'Armor). Au nom de la bienveillance animale.

**« Nous souhaitons devenir une référence nationale en matière de bienveillance animale »,** explique Jérôme Lebec, le directeur général de la Société Vitréenne d'Abattage (SVA), filiale d'AgroMousquetaires. **Les deux abattoirs du groupe agroindustriel, à Vitré (Ille-et-Vilaine) et à Trémorrel (Côtes-d'Armor) ont mis fin, depuis le 1er juillet, à l'abattage sans étourdissement préalable des animaux.** Autrement dit : l'abattage rituel.

**Les abattoirs SVA, à Vitré (Ille-et-Vilaine) et Trémorrel (Côtes-d'Armor) effectuaient 15 % d'abattage rituel (sans étourdissement)**

Halal ou casher, il constitue une dérogation aux pratiques classiques d'abattage qui imposent l'étourdissement préalable des animaux avant leur saignée. La responsabilité en incombe aux États membres de l'Union européenne. « Sur 300 000 bovins abattus par an, dans nos abattoirs, le « rituel » concernait 15 % des animaux », indique Jérôme Lebec.

[Ouest-France](#)

**Toute la Gaule est occupée, sauf...**

